Envoyé en préfecture le 19/06/2023
Reçu en préfecture le 19/06/2023
Publié le
ID : 059-200039386-20230615-2023_07-DE

La Fibre Numérique 59 62

Rapport d'activité

Année 2022

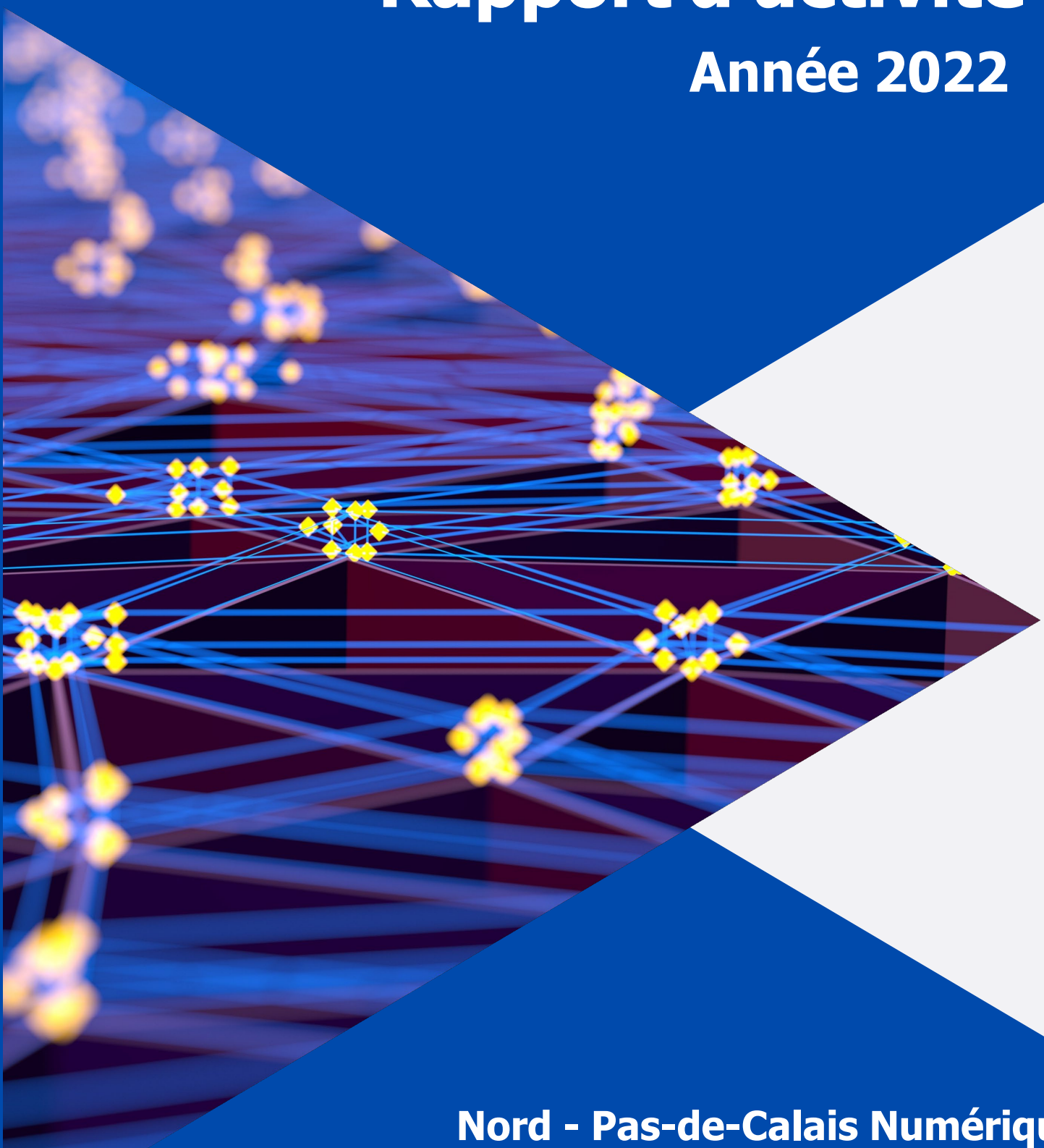

Nord - Pas-de-Calais Numérique

Envoyé en préfecture le 19/06/2023
Reçu en préfecture le 19/06/2023
Publié le
ID : 059-200039386-20230615-2023_07-DE

ÉDITORIAL DU PRESIDENT DE LA FIBRE NUMERIQUE 59-62

Nous entamons la **phase d'exploitation du réseau** et celle de la **connectivité de nos territoires**. Cela implique là encore des moyens et toujours une grande vigilance à la fois sur la maintenance du réseau public désormais installé, mais aussi sur les nouveaux raccordements à construire et l'arrêt progressif du réseau cuivre ; autant de sujets que nous suivons de près avec notre délégataire CAP FIBRE.

J'ai le plaisir de vous présenter les avancées significatives de notre organisation en matière de services numériques pour les collectivités. Grâce à notre **centrale d'achat**, nous avons pu développer et déployer de nouveaux services essentiels pour répondre aux besoins croissants des citoyens et aux enjeux du XXI ème siècle.

La **centrale d'achat** du Syndicat mixte est au cœur de nos actions. Elle a pour but de faciliter l'accès à des solutions numériques de qualité et à un coût maîtrisé pour nos adhérents. Grâce à cette centrale, nous avons pu mettre en place des partenariats solides avec des fournisseurs de services et d'équipements numériques. Ainsi, nous avons pu développer et déployer les services suivants :

La vidéoprotection : Notre service de vidéoprotection permet de renforcer la sécurité de nos communes et de leurs habitants. En utilisant des technologies avancées et respectueuses de la vie privée, nous assurons la sécurité tout en préservant les libertés individuelles.

Les services télécoms : Pour répondre aux besoins croissants en matière de télécommunications, nous avons développé des offres compétitives et adaptées aux besoins de chacun. Que ce soit pour les collectivités, les entreprises ou les particuliers, nos services télécoms permettent de bénéficier d'une connectivité de qualité et d'un accompagnement personnalisé.

Le pack mairie connectée : Nous avons développé un ensemble de services numériques essentiels dédiés aux communes de -2000 habitants pour faciliter la gestion de leurs activités et améliorer la communication avec les administrés. Ce pack comprend, entre autres, un site internet clé en main, des outils de dématérialisation des démarches administratives et un système de gestion électronique de documents.

Poursuivant le déploiement et l'accompagnement de l'outil One auprès des collectivités du Nord, nous mettons à disposition un **espace numérique de travail** qui joue un rôle crucial dans le domaine de **l'éducation**. Cette plateforme sécurisée et performante permet aux enseignants, élèves, parents mais également aux collectivités de communiquer, collaborer ensemble afin d'enrichir les apports pour les familles. ONE un point d'entrée pour tous les services de l'école.

Christophe COULON

Président du Syndicat mixte La Fibre Numérique 59 62

Envoyé en préfecture le 19/06/2023
Reçu en préfecture le 19/06/2023
Publié le
ID : 059-200039386-20230615-2023_07-DE

MISSIONS ET GOUVERNANCE

Avec la création de la Fibre Numérique 59/62, le Conseil régional et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais se sont dotés d'un outil pour apporter le très haut débit à tous les habitants du Nord et du Pas-de-Calais.
Poursuivant une logique d'aménagement équitable du territoire régional, de développement économique et d'efficacité des politiques et services publics, le Syndicat a été mandaté par ses 3 membres fondateurs pour déployer la fibre optique dans les 1 153 communes où ces opérateurs n'ont pas manifesté d'intention d'investir et accompagner ces collectivités, communes et intercommunalités, dans leurs usages numériques au service de tous.

La construction du réseau fibre laisse place à la **phase d'exploitation** du réseau public de fibre optique pour une durée de 21 ans.

La connectivité améliore le quotidien des citoyens. Elle doit aussi améliorer le quotidien des collectivités. La Fibre Numérique 59 62 devient **Opérateur Public de Services Numériques (OPSN)**, avec la création d'une **centrale d'achats** pour permettre la mutualisation d'actions.

Le rôle du Syndicat mixte est de s'assurer qu'une fois déployée, la connectivité via la fibre optique publique aura des effets positifs à long terme.

Le syndicat, déjà en lien avec les collectivités sur le très haut débit, met à leur disposition des services qui nécessitent de maîtriser le **numérique** :

- **Vidéoprotection en zone publique** : achat mutualisé de caméras, outils de connexion, génie civil.

- **Services télécom en zone publique mais aussi privée** : optimisation des factures, fusion des sujets internet et téléphonie.

- **Pack Mairie Connectée** (Priorité aux communes de -2000 habitants) : un socle numérique de base pour les collectivités et leurs établissements publics, qui leur permet une meilleure présence en ligne (nom de domaine, messagerie, Page Internet minimale,

Démarche simplifiée), une continuité de services (réunions en ligne, partage de fichiers, plateforme marchés publics, contrôle de légalité, certificat de signature, signature électronique), cybersécurité (Sauvegarde, archivage, conformité RGPD).

- **Espace public connecté (ou Internet des objets – IOT) en zone publique** : expérimentations en cours, achat mutualisé de capteurs, outil de visualisation des données (aide à la décision), interaction avec des applications métiers existant dans les collectivités, interfaçage avec des projets existants structurants autour de la donnée.

- **Espace Numérique de Travail** : Le Syndicat est mobilisé pour déployer l'Espace Numérique de Travail ONE, dans les écoles du Nord. Nous nous engageons également à faciliter l'accès à l'outil aux personnels des collectivités qui souhaitent partager des informations à destination des familles, contribuant ainsi à enrichir la communauté éducative. Le Syndicat assure un accompagnement complet en mettant à disposition des ressources (création de comptes, connecteurs…), ainsi qu'un suivi régulier afin de garantir une utilisation optimale de cet outil.

LES INSTANCES

Un comité syndical composé de 20 élus :

- 5 représentants du Département du Pas-de-Calais.
- 5 représentants du Département du Nord.
- 10 représentants de la Région Hauts-de- France.

Composition du comité syndical au 20 décembre 2022 :

PAS-DE-CALAIS	NORD	HAUTS DE FRANCE	
Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY – Vice-Présidente—	Luc MONNET – Vice-Président—	Christophe COULON - Président—	Frédéric LETURQUE
Claude BACHELET	Grégory BARTHOLOMEUS	Arnaud DECAGNY	Jean-Michel MICHALAK
Véronique THIEBAUT	Nicolas SIEGLER	Luc FOUTRY	Benoit TIRMARCHE
Sophie WAROT-LEMAIRE	Marie-Hélène QUATREBOEUFS	Alban HEUSELE	Emilie BOMMART
Jean-Claude DISSAUX	Anne VANPEENE	Yvan HUTCHINSON	Valérie BIEGALSKI

Collège ENT : André FIGOUREUX et Jean-Louis DAUCHY .

Envoyé en préfecture le 19/06/2023
Reçu en préfecture le 19/06/2023
Publié le
ID : 059-200039386-20230615-2023_07-DE

ORGANISATION

UNE EQUIPE DE 10 PERSONNES AYANT EN CHARGE :

- La direction.
- L'administration, les finances, le suivi des marchés publics et de l'organisation des instances du Syndicat.
- Le développement, la promotion, la communication externe et les pistes de développements possibles pour les activités du Syndicat.
- La mise en œuvre du projet public.
- La gestion de projets, le développement des nouveaux services, l'accompagnement des collectivités et le suivi des partenariats.

MOUVEMENTS EN 2022 :

Bienvenue à : M. Olivier FOURNIER chef de projet Internet des objets arrivé le 3 janvier, M. Thibaut PIERRU gestionnaire comptable arrivé le 2 mai et M. Maxime ZNIDARSIC en contrat d'apprentissage dans le marketing digital depuis le 1er septembre.

Bonne continuation à : M. Alexandre DUPRÉ a quitté le syndicat le 09 septembre et Mme. Nathalie OZENNE qui a sollicité une disponibilité le 25 juillet.

ORGANISATION - SCHEMA DE PRINCIPE

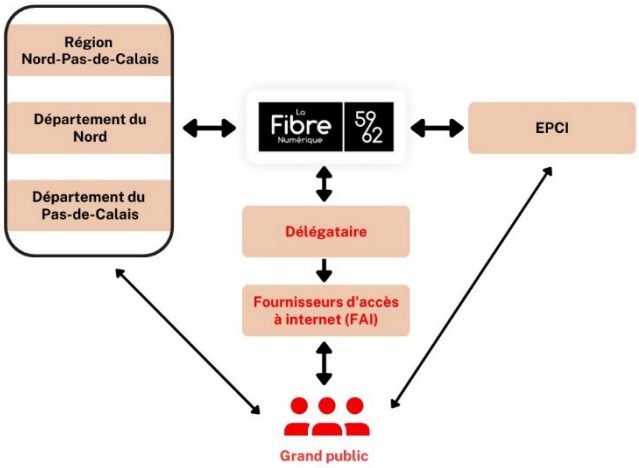

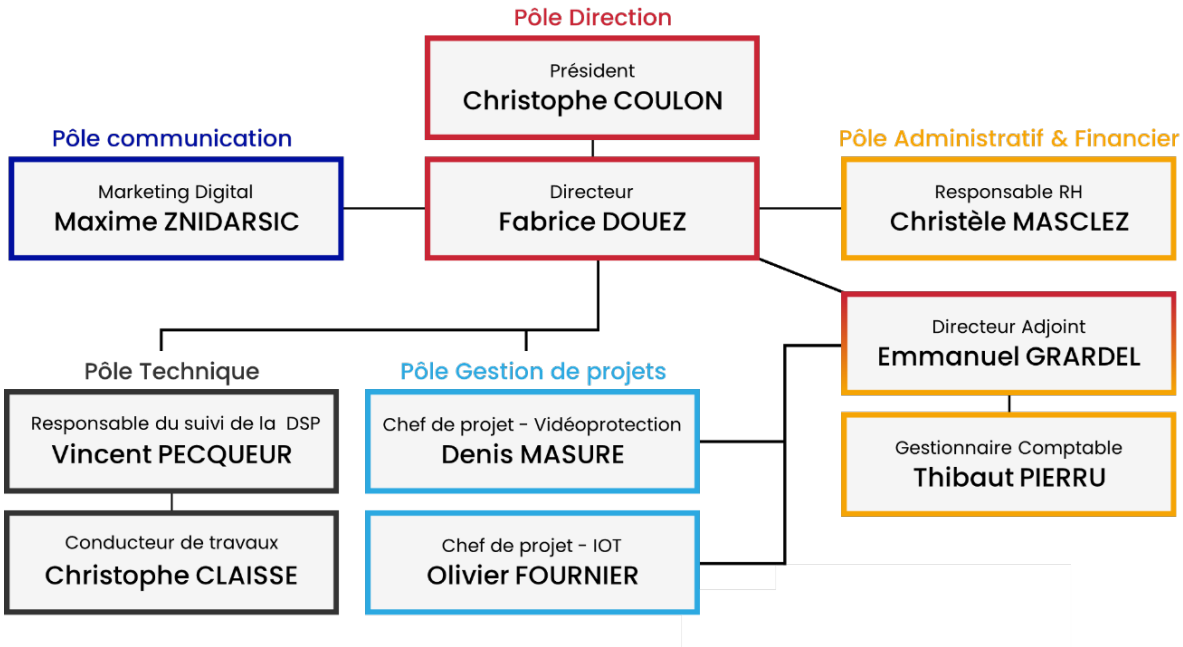

Envoyé en préfecture le 19/06/2023
Reçu en préfecture le 19/06/2023
Publié le
ID : 059-200039386-20230615-2023_07-DE

BILAN FINANCIER

Le budget du Syndicat est destiné à financer son fonctionnement propre et l'accompagnement nécessaires à la mise en œuvre du réseau optique public à très haut débit sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que la part publique de ses travaux.

Ainsi, suivant le principe de la délégation de service public, le Syndicat verse des subventions d'équilibre à son délégataire pour l'établissement du réseau de fibres optiques, dont le raccordement des usagers.

LE BUDGET 2022 (nomenclature M14)

Le budget du Syndicat mixte a été voté lors du comité syndical du 19 janvier 2022 et le budget supplémentaire le 16 juin 2022. Il était prévu à 47 181 294 €. L'approbation du budget primitif fait suite au débat d'orientations budgétaires (DOB) qui s'est tenu en novembre 2021.

Le DOB a permis de reconduire le montant des participations des trois collectivités membres du Syndicat et de présenter les actions majeures à financer sur l'exercice 2022.

Notamment :

- ✓ Les subventions au titulaire de la délégation de service public (DSP) relative au financement, à la conception, à l'établissement et à l'exploitation du réseau de communications électroniques THD du Syndicat mixte,
- ✓ L'assistance à maîtrise d'ouvrage : conseil stratégique (cabinet TACTIS), conseil financier (cabinet Ernst & Young), conseil juridique (cabinet Seban & Associés) pour la mise en œuvre des procédures de DSP et marchés de travaux
- ✓ Le déploiement d'un Espace Numérique de Travail (ENT) dans les écoles du 1er degré du Nord.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

En 2022, le montant des dépenses de fonctionnement s'est fixé à 1 307 952 €, dont 788 728 € de dépenses de gestion courante.

Les recettes de fonctionnement sont constituées des participations statutaires des collectivités membres du Syndicat, ainsi que des redevances versées par le délégataire de service public :

Région Hauts-de-France	714 275 €
Département du Nord	363 762 €
Département du Pas-de-Calais	361 196 €
Redevance pour frais de contrôle et de gestion	239 727 €
Redevance d'affermage	47 506 €

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

En 2022, le montant des dépenses de la section d'investissement s'est fixé à 20 421 088 €.

Le poste majeur de dépenses est constitué des subventions versées au délégataire, qui diminuent en période d'exploitation à un niveau de 18 025 880 €.

Les sources du financement de cette section sont les participations publiques.

L'Etat et les EPCI participent au financement de l'établissement du réseau et des raccordements au fur et à mesure de leurs déploiements.

La Région et les Départements participent de la même manière au financement des raccordements. Leur participation au financement de l'établissement du réseau se fait en revanche via un emprunt souscrit par le Syndicat :

État : subvention FSN	8 864 074 €
Région Hauts-de-France : fonds de concours	2 548 242 €
Département du Nord : fonds de concours	1 742 047 €
Département du Pas-de-Calais : fonds de concours	1 411 072 €
EPCI : subventions	1 074 226 €

CLOTURE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2022

Le compte de gestion et le compte administratif 2022 du Syndicat mixte seront présentés au comité syndical du 15 juin 2023.

Le compte administratif présente un excédent en fonctionnement de 547 623 €, soit un cumul de 743 451 €, ainsi qu'un déficit en investissement de 4 203 804 €, soit un cumul de 15 855 871 €.

L'excédent de la section d'investissement, qui s'explique en majeure partie par des décalages de sorties et entrées de trésorerie autour du calendrier de déploiement qui a suivi le rythme prévu, a donc été en partie consommé en 2022 par le versement du solde des subventions pour la phase de construction du réseau. Cette résorption de l'excédent continuera en 2023.

LE COUT FINANCIER DES DEPLOIEMENTS

Depuis les 1ères études effectuées dans le cadre du schéma d'ingénierie, le coût pour les collectivités publiques locales a été divisé par 4. En gérant désormais l'intégralité des prises (DSP 100 % concessive), le privé investit davantage dans le projet. Avec les subventions d'État, ces investissements ont pour effet de baisser le coût des prises optiques restant à la charge des collectivités.

Envoyé en préfecture le 19/06/2023
Reçu en préfecture le 19/06/2023
Publié le
ID : 059-200039386-20230615-2023_07-DE

LES TEMPS FORTS EN 2022

RAPPEL DES OBJECTIFS FIXES POUR 2022

- **Le Syndicat OPSN**

Le Syndicat **O**pérateur **P**ublic de **S**ervices **N**umériques (OPSN), avec la création d'une centrale d'achats pour permettre la mutualisation des services numériques et la gratuité de l'adhésion.

- **Éducation numérique**

Dans le cadre du plan de relance européen pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, le financement React-EU accordé pour l'Espace Numérique de Travail dans le Nord.

- **Le réseau fibre optique**

En fin d'année 2021, la construction de notre réseau fibre optique a été achevée avec succès. À la suite de cette réalisation, dès 2022, nous avons opéré une transition vers une exploitation intégrale de ce réseau. Mise en place d'indicateurs clés et élaboration d'un dispositif de suivi des cas en souffrance, permettant globalement une gestion efficace et structurée de l'exploitation du réseau.

- **Bilan du NewDeal**

La région du Nord a bénéficié de cinq dotations, tandis que le Pas-de-Calais a bénéficié de six dotations, en plus d'un bonus régional et d'un bonus gouvernemental suite à deux sites interdépartementaux entre la Somme et le Pas-de-Calais.

DELIBERATIONS PRINCIPALES :

2022-03

Constitution du SMO Nord – Pas-de-Calais Numérique en centrale d'achats et création :

Le Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique est officiellement constitué en tant que centrale d'achats, conformément au Code général des collectivités territoriales et au Code de la commande publique. Cette décision vise à mutualiser les achats des collectivités locales et de leurs établissements publics, tout en valorisant le réseau public de fibre optique. De plus, les modalités d'adhésion à la centrale d'achats ainsi que le projet de convention d'adhésion ont été approuvés, confiant au Président la responsabilité de négocier et de conclure les adhésions nécessaires.

2022-12

Approbation de l'avenant 8 à la DSP :

Encadrement des opérations de la vie de réseaux en particulier les densifications (lotissements, collectifs…)
Modalités d'intervention du délégataire en cas de crise majeure (PCA : plan de continuité d'activités)

2022-26

Approbation de l'avenant 9 à la DSP :

L'évolution des contrats de service des offres NetCity Infra, NetCity Street et OPERA Business.

2022-28

Adhésion à l'association Déclic : afin de permettre la mutualisation des moyens et des expériences, dans le but d'améliorer l'offre de services numériques à destination des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

CHIFFRES ET FAITS MARQUANTS :

La fin de la validation des DOE distribution :

En septembre 2022, la validation des Dossiers d'Ouvrages Exécutés (DOE) relatifs à la distribution de la fibre optique a été finalisée. Les DOE sont des documents essentiels qui répertorient l'ensemble des informations techniques et administratives liées aux travaux réalisés sur le réseau fibre. Ils permettent d'assurer la traçabilité et la maintenance de l'infrastructure, tout en facilitant la gestion et le suivi des équipements au sein du réseau.

Événements dédiés à l'Internet des Objets :

Des ateliers de **co-design** axés sur les usages de l'Internet des Objets ont été mis en place sur le territoire de **Ternois Com**, nous avons également participé à l'animation du réseau numéricien en collaboration avec la CUA.
L'installation de **Gateway** a été réalisée, permettant le déploiement d'un **réseau LoRa** et la conduite d'une phase **d'expérimentation** sur le territoire de Ternois Com.

L'obtention du trophée European Broadband Awards 2022 pour la catégorie « Mesures de réduction des coûts et Co-investissement » :

Depuis 2017, la Commission Européenne créé les **Broadband Awards**, un événement qui récompense les projets exceptionnels de déploiement du haut débit en Europe et met en lumière **les infrastructures réussies**. Ce trophée récompense le partenariat public-privé avec un financement à **80%** de ce dernier, qui a permis d'avoir le coût à la prise le plus bas de France.

Extinction du cuivre :

Dans le cadre d'une expérimentation menée par Orange, la fermeture commerciale du réseau cuivre a été réalisée sur la commune de Provin en mars 2022.
En septembre 2022, les communes du lot 1 ont été proposées à l'ARCEP pour procéder à **l'extinction du réseau cuivre**.

Refonte du site web et supports de communication :

Le syndicat mixte a lancé son nouveau **site Internet**, adopté une nouvelle **identité visuelle** adaptée à ses nouveaux services, et développé **divers supports de communication** pour mieux promouvoir ses activités.

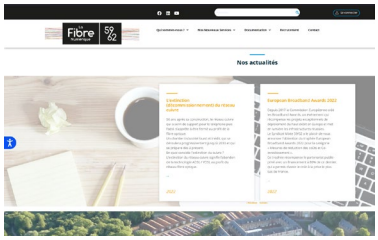

3 comités syndicaux le 19 janvier, le 16 juin et le 20 décembre.
10 réunions publiques organisées par CAP FIBRE du 03/09/22 au 01/10/22, une **visioconférence** le 27 mai et **1 Facebook Live** le 8 juin à destination des élus.

Envoyé en préfecture le 19/06/2023
Reçu en préfecture le 19/06/2023
Publié le
ID : 059-200039386-20230615-2023_07-DE

TRAVAUX EN COURS ET PERSPECTIVES 2023

RÉSEAU FIBRE OPTIQUE :

La continuation de **l'exploitation du réseau**, consiste à veiller au respect des règles relatives à la bonne maintenance des équipements mis en œuvre. Les cas de **raccordement en échec** feront toujours l'objet d'une attention particulière SMO-CAP FIBRE-AXIONE.

La régionalisation d'AXIONE, incluant la mise en place d'un comité processus, la mutualisation des indicateurs avec les autres délégants, ainsi que le déploiement des processus pour les PRIMO accédant et ADINEX.
Il est prévu de planifier un exercice du Plan de Continuité d'Activité (PCA) et de simuler un problème majeur sur le réseau de fibre afin de vérifier la capacité de CapFibre à faire face à des situations critiques ou des sinistres, tout en maintenant la connectivité du réseau malgré les perturbations.
- Nombre de prises déployées : **677 000**.
- Nombre de prises raccordées : près de **412 000** prises raccordées, soit un taux de **60 %.**

♦ **En avril 2021**, 252 000 prises étaient raccordées dans le Nord et le Pas-de-Calais.
♦ **En mai 2022**, 362 000 le sont !
Soit une progression de 43.5 % !

2022

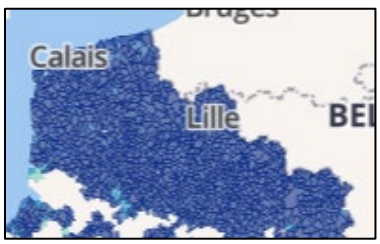

EXTINCTION DU CUIVRE :

Dans le cadre de l'extinction progressive du réseau cuivre, Orange procédera à **l'arrêt et au démontage** de celui-ci à Provin. Orange proposera des communes pour l'expérimentation dans le cadre des lots 2 et 3 à l'Arcep. Par ailleurs, les mairies du lot 1 bénéficieront d'un **accompagnement** via des forums et des rencontres en mairie, notamment avec l'événement "décomi' Tour" initié par le syndicat.

FINANCIER :

Nous annonçons le début d'activité comptable annexe pour notre centrale d'achats à partir de 2023. Nous prévoyons de réaliser le passage en **nomenclature M57**, conformément aux directives nationales, afin d'améliorer notre gestion budgétaire et de nous conformer aux normes nationales en matière de classification financière.

ESPACE PUBLIC CONNECTE (IOT) :

Une étude aura lieu dans le futur pour le lancement **d'un réseau bas débit public** sur le territoire du Nord-Pas-de-Calais, dans le but de répondre aux besoins de connectivité des utilisateurs, de favoriser le développement de **l'Internet des objets** (IoT) dans la région et de contribuer à la transformation numérique du territoire.

RÉSEAU MULTI-SERVICES :

Une réflexion sera menée en collaboration avec CAP Fibre pour la création d'un **réseau multiservice** dans le but d'intégrer l'ensemble des services dans la délégation de service public (DSP).

ÉDUCATION NUMÉRIQUE

Un nouveau **marché d'intégration** va être lancé pour l'espace numérique de travail avec l'outil One, porté par la Région-Hauts-de-France. Des **enquêtes** et des **ateliers** seront organisés afin de définir les modalités de **l'offre d'accompagnement** proposée par le syndicat mixte aux collectivités. Le Syndicat est en charge des déploiements pour le Nord.

VIDÉOPROTECTION

Les projets de vidéoprotection pour la commune de Cucq et la Communauté de communes des Hauts de Flandre seront concrétisés et mis en œuvre en 2023.

PACK MAIRIE CONNECTÉE

En ce qui concerne les perspectives pour l'avenir, il est important de prendre en considération la fin prévue des subventions européennes sur le pack mairie connectée d'ici la fin de l'année 2023. Cela nous pousse à adopter une approche modulaire, permettant aux municipalités de sélectionner les éléments spécifiques du service qui répondent à leurs besoins. Dans ce contexte, nous nous engageons activement à rechercher de nouvelles sources de financement, y compris des subventions, afin de continuer à offrir ce service essentiel à nos partenaires municipaux. Notre objectif est de garantir la continuité et l'accessibilité du pack mairie connectée malgré ces changements financiers.

AUTRES PROJETS

Par ailleurs, le Syndicat aura à travailler sur :
- L'évolution du **catalogue de services** de CAP FIBRE.
- L'accompagnement des territoires sur la **sobriété numérique.**
- L'organisation de webinaire sur les thématiques du Pack Mairie Connectée, les télécoms…
- Etude et optimisation de la **sécurisation du réseau** principal.
- La sensibilisation des territoires aux opportunités offertes par la **fibre optique publique** : innovation, internet des objets, relation collectivité-citoyen, développement économique, environnement…
- Le lancement de campagne de communication dédiée aux adhérents de la centrale d'achat du syndicat mixte.